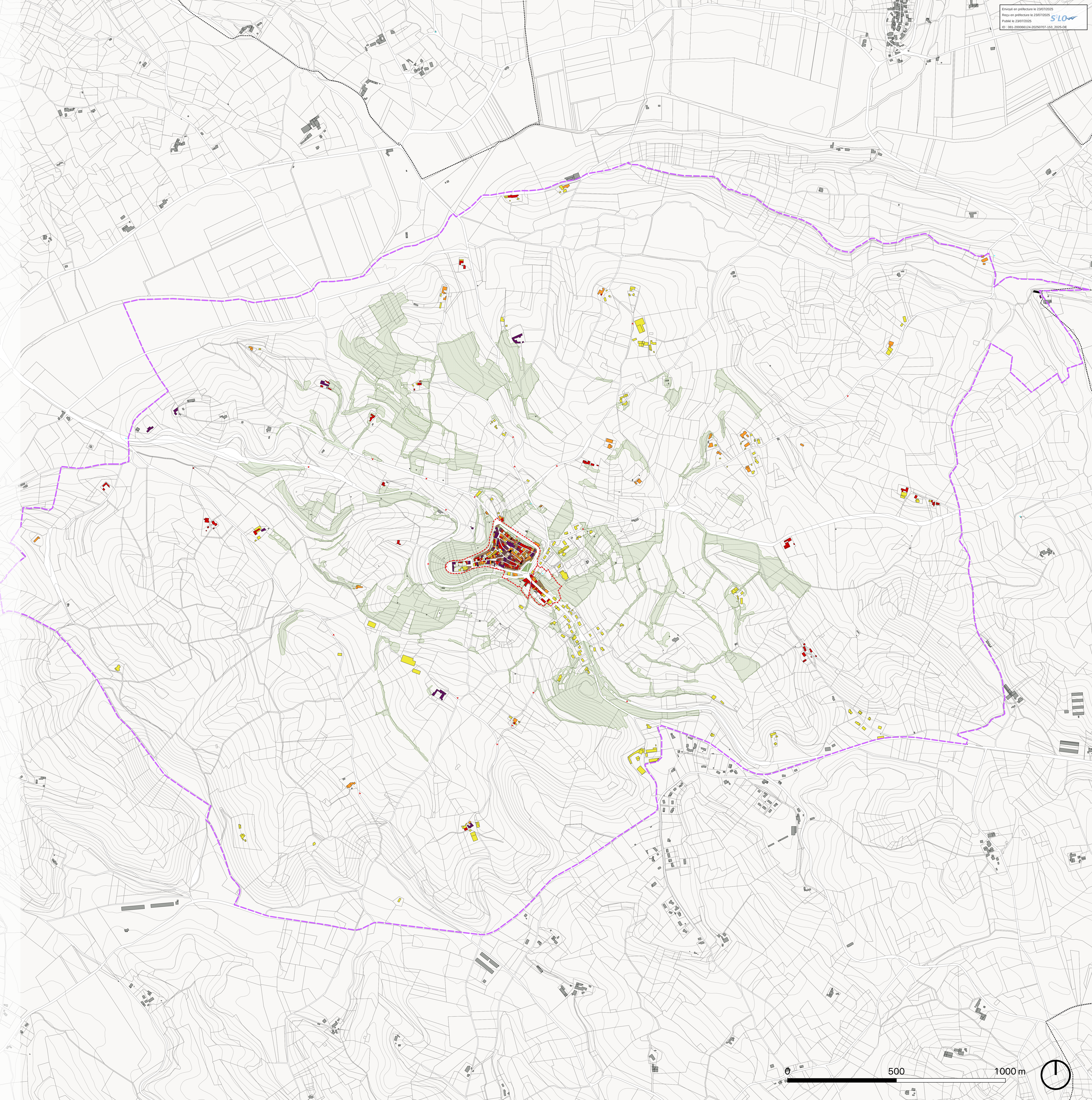


PLAN DE PROTECTION (ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES)

-  LIMITE DE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
-  LIMITE DE COMMUNE
-  LIMITE BOURG DE CASTELNAU
-  IMMEUBLE CLASSÉ OU INSCRIT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
-  VALEUR PATRIMONIALE REMARQUABLE
-  VALEUR PATRIMONIALE INTERESSANTE
-  VALEUR PATRIMONIALE LIMITÉE / PARTICIPE À L'ENSEMBLE URBAIN
-  SANS INTÉRÊT PATRIMONIAL
-  MUR DE SOUTÈNEMENT, REMPART, MUR DE CLÔTURE
-  ÉLÉMENT EXTÉRIEUR PARTICULIER
-  SÉQUENCE, COMPOSITION, ORDONNANCE ARCHITECTURALE OU URBAINE
-  SÉQUENCE NATURELLE
-  PARC OU JARDIN DE PLEINE TERRE
-  ESPACE LIBRE À DOMINANTE VÉGÉTALE
-  SÉQUENCE, COMPOSITION, ORDONNANCE VÉGÉTALE D'ENSEMBLE
-  ARBRE REMARQUABLE OU AUTRE ÉLÉMENT NATUREL
-  PLACE, COUR OU AUTRE ESPACE LIBRE À DOMINANTE MINÉRALE
-  POINT D'EAU OU SOURCE
-  IMMEUBLE BÂTI POUVANT ÊTRE CONSERVÉ, AMÉLIORÉ, DÉMOLI OU REMPLACÉ, SOUMIS AU RÉGLES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE
-  IMMEUBLE BÂTI OU NON BÂTI À REQUALIFIER
-  PLACE, COUR OU AUTRE ESPACE LIBRE À DOMINANTE MINÉRALE À REQUALIFIER
-  POINT DE VUE À PRÉSERVER ET À METTRE EN VALEUR
-  PASSAGE OU LIAISON PIÉTONNE À MAINTENIR OU À CRÉER



PLAN DE PROTECTION (ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES)

-  LIMITE BOURG DE CASTELNAU
-  IMMEUBLE CLASSÉ OU INSCRIT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
-  VALEUR PATRIMONIALE REMARQUABLE
-  VALEUR PATRIMONIALE INTÉRESSANTE
-  VALEUR PATRIMONIALE LIMITÉE / PARTICIPE À L'ENSEMBLE URBAIN
-  SANS VALEUR PATRIMONIALE
-  ANCIEN REMPART
-  MUR DE SOUTÈNEMENT, REMPART, MUR DE CLÔTURE
-  ÉLÉMENT EXTÉRIEUR PARTICULIER
-  SÉQUENCE, COMPOSITION, ORDONNANCE ARCHITECTURE OU URBAINE
-  SÉQUENCE NATURELLE
-  PARC OU JARDIN DE PLEINE TERRE
-  ESPACE LIBRE À DOMINANTE VÉGÉTALE
-  SÉQUENCE, COMPOSITION, ORDONNANCE VÉGÉTALE D'ENSEMBLE
-  ARBRE REMARQUABLE OU AUTRE ÉLÉMENT NATUREL
-  PLACE, COUR OU AUTRE ESPACE LIBRE À DOMINANTE MINÉRALE
-  COURS D'EAU OU ÉTENDUE AQUATIQUE
-  POINT D'EAU OU SOURCE
-  IMMEUBLE BÂTI OU NON BÂTI À REQUALIFIER
-  PLACE, COUR OU AUTRE ESPACE LIBRE À DOMINANTE MINÉRALE À REQUALIFIER
-  ESPACE VERT À CRÉER OU À REQUALIFIER
-  PAN DE BOIS
-  PAN DE BOIS AVEC ENCORBELLEMENT
-  ENDUIT ANCIEN
-  ENDUIT MODIFIÉ
-  PONTETS

Envoyé en préfecture le 23/07/2025
Reçu en préfecture le 23/07/2025
Publié le 23/07/2025
ID : 081-200066124-20250707-153_2025-DE



0 75 150 m

